



Marre de me battre dans le vide

Par **Andreia13**, le **30/04/2013 à 16:07**

Bonjour je m'appelle Andreia je suis agee de 20 ans je suis arrivee en france avant l'age de 13ans et je n'ai toujours pas ma carte de sejour je suis maman d'une petite fille d'un papa francais j'ai tout fait pour pouvoir obtenir mes papiers j'ai mm dormi devant la prefecture juste pour un depot que na pas toujours etait vu je vis chez ma mere avec ma fille j'aimerais bien avoir ma vie a moi avec ma fille ou mm faire une formation mais c pas possible parce k ils considerent k je n'ai pas assez de preuves k je vis en france en sachant que je suis la depuis 2004 et que depuis que je suis arivee ici j'ai etai directement scolarisé je sais plus quoi aidez moi svp....

Par **Andreia13**, le **30/04/2013 à 16:07**

Quoi faire de plus?????

Par **amajuris**, le **30/04/2013 à 18:49**

bjr,
mariez vous avec le père de votre enfant ou au minimum le pacs.
le père français a-t-il reconnu votre fille ?
votre mère est-elle en situation régulière ?
si vous avez été scolarisée vous devez avoir des preuves et des témoignages de votre scolarité qui prouveraient votre présence en france et ainsi qu'un carnet de vaccination.
cdt

Par **Andreia13**, le **30/04/2013** à **18:51**

Je ne suis plus avec le papa a ma fille et nn ma mere n'est pas en situation reguliere

Par **amajuris**, le **30/04/2013** à **23:19**

bjr,

vous ne répondez pas si le père de l'enfant a reconnu votre enfant même si vous ne vivez plus avec lui.

la reconnaissance de cet enfant par le père faciliterait votre régularisation.

et vous ne répondez pas non plus sur les preuves de votre scolarité.

depuis votre arrivée votre mère aurait du régulariser votre situation.

sinon je ne vois pas d'issue à votre situation.

la régularisation n'est pas une obligation.

essayez de contacter une association d'aide aux étrangers.

cdt